

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Blenkarn: Le ministre a-t-il eu des négociations ou des conversations avec les banques, étant donné que le taux préférentiel est le taux qu'elles appliquent aux prêts commerciaux, pour voir s'il ne pourrait pas obtenir que le taux d'escompte ou le taux préférentiel soit ramené à 6 p. 100 afin que notre économie soit stimulée encore davantage qu'elle ne l'est à l'heure actuelle?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je remercie le député de poser la question.

Le taux est aujourd'hui similaire à ce qu'il était le 9 juillet 1992, soit 5,66 p. 100. En ce qui concerne le taux préférentiel, le député n'ignore pas que ce taux se situe à l'heure actuelle à 6,25 p. 100, comparativement à 6 p. 100 aux États-Unis. L'écart est extrêmement mince.

• (1500)

Le député n'est manifestement pas sans savoir que les banques ont encouragé la baisse des taux d'intérêt. Le député sera très encouragé d'apprendre, je crois, que l'écart entre les taux d'intérêt pour les prêts à court terme se rétrécit considérablement. Il est légèrement supérieur à 2 p. 100, et cela aussi est bon signe.

* * *

LES MUNICIPALITÉS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Finances.

Ce gouvernement a décidé, sans consulter qui que ce soit, de retrancher 15 millions de dollars des subventions tenant lieu de taxes qui devaient être versées aux municipalités par le gouvernement fédéral.

Hier au comité, les fonctionnaires du ministère des Finances ont admis qu'ils avaient l'intention de prendre cette mesure de façon tout à fait arbitraire, sans présenter de projet de loi à la Chambre des communes.

Pourquoi le ministre croit-il pouvoir s'attaquer ainsi impunément aux municipalités et aux villes canadiennes, qui subiront les effets fort négatifs de cette mesure, sans même demander l'approbation du Parlement par le truchement d'un projet de loi?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, nous ne nous attaquons pas aux villes, aux villages et aux municipalités.

En fait, alors que les subventions et contributions ont toutes été réduites de 10 p. 100, dans le cas des subventions versées en remplacement des taxes, nous avons gelé les sommes au niveau de 1992-1993, soit à 424 millions de dollars.

J'aimerais préciser, pour le bénéfice du député, qu'en 1988 le montant de ces subventions s'élevait à 250 millions de dollars et que depuis lors, il a doublé. Au cours des trois dernières années, ces subventions ont grimpé de 30 p. 100. Nous devons tous nous serrer la ceinture, y compris les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral. Comme le député le sait très bien, il n'existe qu'un seul contribuable.

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et va dans le même sens, mais ne concerne pas la législation.

Je voudrais plutôt savoir dans combien de municipalités l'assiette fiscale du fédéral est aussi importante qu'à Oromocto, qui se trouve dans ma circonscription, et où la BFC Gagetown compte pour une part importante de l'assiette de l'impôt foncier. Quels moyens de consultation et de négociation le gouvernement entend-il offrir aux municipalités comme Oromocto pour régler ces aspects cruciaux de leurs budgets 1993-1994?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je prends bonne note de la question de mon collègue. À l'instar d'autres députés de cette Chambre, il se préoccupe beaucoup de la situation de sa municipalité.

Le ministre des Finances a parlé de la nécessité de réévaluer le processus d'octroi aux municipalités de subventions tenant lieu de taxes, par suite de la montée fulgurante des coûts.

J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer les représentants de la Fédération canadienne des municipalités. J'espère les rencontrer de nouveau cette semaine. Nous allons chercher des moyens pour assurer une application équitable du gel dont le ministre des Finances a parlé.

Je signale à mon collègue que la meilleure chose que sa municipalité puisse faire pour s'adapter à cette approche, c'est de travailler de concert avec la Fédération canadienne des municipalités à la réalisation d'un accord.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de M. Vyacheslav Thornovyl, député de la Rada suprême d'Ukraine et président du Parti Roukh.